



Reprise des activités associatives à Roubaix...

Temps d'échange sur les conditions et stratégies de reprises d'activité des associations

Vous avez maintenu ou vous comptez reprendre vos activités,
Comment vous y prenez-vous ? Quelles sont vos préoccupations ?
Comment la MDA peut-elle être une ressource pour votre association ?

Synthèse des échanges de la VISIO-CONFÉRENCE du Vendredi 29 Mai

Contexte de la visioconférence interassociative

Avec quelques jours de recul après la fin de la période de confinement et dans le contexte d'annonces du gouvernement d'une réouverture de lieux et d'une reprise d'activités, la MDA de Roubaix souhaitait recueillir le témoignage des associations sur la façon dont elles ont maintenu, transformé ou cessé leurs activités, et les perspectives de relance des actions dans les jours à venir. Sonder les modalités d'action, les préoccupations et interroger la manière dont la MDA de Roubaix peut agir comme une ressource pour le réseau associatif roubaisien, tels étaient les enjeux de nos échanges.

Objectifs du temps d'échanges

La réunion a pour ambition de donner la parole aux associations. Le but est que les associations ayant maintenu leur activité puissent apporter une aide aux associations qui souhaitent reprendre leurs actions dans de bonnes conditions, ou que nous partagions ensemble ce qui peut garantir une reprise sereine.

Nous en profitons également pour vous fournir des informations sur la manière dont la MDA va procéder dans les prochains jours pour que les associations puissent se réapproprier ce grand espace associatif qu'est la MDA.

Cette réunion sera suivie d'autres temps d'échanges, qui seront organisés par thématiques associatives (secteur culturel, action social, accompagnement des jeunes etc...).

Synthèse des échanges :

Une dizaine d'associations se sont jointes à cette visioconférence afin de prendre la parole sur leur situation et d'écouter les témoignages d'autres structures.

Voici ce qui ressort de ce temps de partage :

Au cours du confinement :

- La majorité des associations ont stoppé leurs activités principales et ont organisé le télétravail des équipes salariées.
- Le maintien du lien avec les adhérents a été fait par téléphone, par mail ou via les réseaux sociaux.
- Dans des cas plus rares et spécifiquement pour les associations au contact de publics fragilisés, un accueil du public a été fait sur RDV et dans des conditions sanitaires strictes.

Concernant les conditions et les besoins pour assurer une reprise d'activité sereine, les associations ont mis en avant les points suivants :

- L'utilité de l'achat groupé pour du matériel : masque, visière...
- Un besoin des dirigeants associatifs d'être rassurés en matière de connaissance juridique pour cette phase de reprise des activités.
- La transition numérique des associations a été accélérée, le contexte a constraint le secteur à utiliser bien plus fortement les outils informatiques pour assurer un travail à distance de qualité.
- L'interrogation majeure se porte sur la question de l'accueil des publics et de la réalisation des activités lorsque cela n'est pas rendu possible dans les locaux traditionnels des associations. Les réponses principales portent sur l'usage des espaces de plein-air ou des locaux de la MDA, dans les conditions prévues par le protocole sanitaire.
- Des problématiques partagées par tous peuvent être encore plus fortes pour certains secteurs : enseignement artistique et musical, pratiques de danses etc. Ces secteurs sont confrontés à une vigilance très forte concernant l'usage du matériel (nettoyage des instruments, des pinceaux, des espaces etc), par ailleurs le secteur artistique et culturel est confronté à de nombreuses annulations d'activités et d'événements.
- La rédaction et la mise en place de protocoles d'ouverture peuvent être compliquées pour les associations, il y a un besoin d'être rassuré par un regard extérieur légitime, ayant une autorité pour garantir que toutes les précautions ont été prises.
- A défaut de pouvoir bénéficier d'une expertise extérieure, le partage de bonnes pratiques entre acteurs associatifs est un point nécessaire. La MDA cherchera à mettre en place un espace numérique de partage de documents et de ressources concernant les « bonnes pratiques » afin de faire gagner du temps aux autres structures du réseau.
- Dans la même logique de partage, il a été souligné que la mise à jour d'informations sur les réouvertures, les créneaux d'activités etc est un élément essentiel pour les structures qui procèdent à la réorientation des publics en situation de fragilité ou de détresse socio-économique.
- Les temps de partage entre associations permettent de se rassurer, de trouver des réponses à des questionnements. Il a été demandé de pouvoir en organiser davantage, parfois sur des thématiques plus précises, par secteurs d'activités notamment, et parfois sur des éléments plus précis/techniques.
- De façon similaire, il a été demandé que des formations en ligne (vidéos ou par visioconférences) puissent être mises en place par la MDA.